



Envoyé en préfecture le 25/08/2017

Reçu en préfecture le 25/08/2017

Affiché le

SLO

ID : 033-213302334-20170810-1B_10082017-DE

VILLE DE LARUSCADE 33620

Tél. 05 57 68 67 18

Courriel : secretariat@mairie-laruscade.fr

Site : www.mairie-laruscade.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°1)B-10082017

L'an deux mille dix-sept le dix Août,

Par suite d'une convocation en date du deux Août, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de LARUSCADE à 19h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABEYRIE, Maire.

Présent(e)s: LABEYRIE Jean-Paul, HERVE Véronique, BLAIN Philippe, GELEZ Joëlle, DOMINGUEZ Patrick, BERTON Josiane, HERVE Bernard, SALLES Maité, BEDIN Isabelle, LATOUCHE Freddy, DAUTELLE Anne-Marie, PORTEYRON Mireille, PANDELLÉ Orane,

Procurations: SALLES Stéphane à SALLES Maité, DUPUY Pascale à GELEZ Joëlle, CHARRUEY Antoine à Mme PORTEYRON Mireille,

Absents : LAROUY Philippe (Excusé), VIGEAN Pascal, SERRANO Tatiana,

Mme BERTON Josiane est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L 2121 -15 du CGCT. Le quorum étant obtenu, le conseil peut valablement délibérer en séance publique.

1) **ASSAINISSEMENT** : Rapports Annuels 2016 services publics -> Ph BLAIN.

B- Rapport Prix et Qualité de l'Eau Potable,

Monsieur Philippe BLAIN, rapporteur, informe l'assemblée que la collectivité responsable d'un service d'eau potable doit présenter un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de ce Service Public (loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement). Les indicateurs techniques et financiers à fournir ont été fixés par le décret n° 95-635 du 6 mai 1995. Un des objectifs essentiels de cette disposition est d'informer le public sur les critères relatifs aux prix et à leur évolution. Monsieur BLAIN rappelle à l'assemblée que la société SAUR France est la société fermière assurant le contrat de service conclu le 1er Janvier 2008 pour 10 ans. Il expose que le rapport concerne 33 communes et 38 949 habitants desservis et le commente pour l'année 2016 en soulignant les aspects principaux :

L'eau potable est issue de 6 forages et 2 puits, pour une production 2 448 377 m³ * (+ 0,24% sur 2015) en volumes d'eau, pour un nombre global d'abonnements est de 18 676 (soit +1,64 % / 2015).

⇒ Le nombre d'abonnements pour LARUSCADE est de 1083 (+1,5 % / 2015) (1067 en 2015).

⇒ La longueur du réseau AEP compte 957,306 Km (soit + 0,003%) de conduite.

⇒ Les canalisations ont été renouvelées pour 6,18KM (taux moyen de renouvellement 0,55%) (contre 6,05KM en 2015).

⇒ Il est constaté une légère augmentation du rendement du réseau à 83,4 (82,8 en 2015).

⇒ La consommation des abonnés domestiques a été 1 938 826 m³ * (+0,60% / 2015), soit 104 m³/Abonnement /an (105 en 2015) et 136 litres/habitant/jour en moyenne (= 2015).

⇒ Le prix de l'eau par abonné de 120 m³ sur la base du tarif du 1^{er} Janvier 2017 est de 222,46 € TTC (variation par rapport à 2016 + 0,42%).

⇒ Le prix de l'eau vendu à l'usager pour 120 m³ en moyenne par la Saur est 1,85€/m³ assainissement compris. Ce montant est réparti à 32% pour la SAUR, 42% pour la Commune et 26% en taxes. (Tab 2)

⇒ La qualité de l'eau est irréprochable, le taux de conformité bactériologique est de 100%. Le réseau d'eau potable est exempt de tuyauteries amiante ou plomb.

Sur proposition du rapporteur et après avoir oui son exposé,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des élus présents et représentés et,

PREND ACTE et ADOPTE le rapport présenté qui n'appelle aucune observation particulière.

Fait et délibéré le 10 Août 2017
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Jean Paul LABEYRIE